



**DEPARTEMENT DE LA LOZERE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 juin 2022**

\*\*\*\*\*

**NOMBRE DE  
DELEGUES**

En exercice : 34  
Présents : 21  
Votants : 30

**D22.057**

L'an deux mille vingt-deux,

le seize juin,

à 18 heures,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : RODRIGUES David, CITERIN-NORMANDIN Sylvie, VALENTIN Denis, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien (à partir de 18 h 45), CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard (à partir de 19 h), RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, LAFOURCADE Noël, ROCHOUX Philippe, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude.

**Absents** : SAGNET-POUGET Valérie (pouvoir donné à CITERIN-NORMANDIN Sylvie), ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir donné à LAFON Madeleine), POQUET Pascal (pouvoir donné à RODRIGUES David), POUDEVIGNE Roger, VALENTIN Christine, SALENDRES Jean-Sébastien (pouvoir donné à BONICEL Pascale), CROUZET Colette (pouvoir donné à BADAROUX Suzanne), FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy, SEGUIN Denis, absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, BONNAFOUX Hervé, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

**POUR : 30**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**D22.057: DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA GESTION DU PROGRAMME D'INTERET GENERAL EN FAVEUR D'UN LOGEMENT DURABLE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE (PIG)**

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire les termes de la délibération D22.004 en date du 10 février 2022, concernant la mise en place d'un nouveau Programme d'Intérêt Général (PIG) en faveur d'un logement durable attractif et solidaire, en collaboration avec l'ANAH, la Région et le Conseil Départemental de la Lozère.

Il indique qu'il convient de désigner les délégués de la CC AUBRAC LOT CAUSSES TARN qui seront les élus référents du PIG pour son territoire.

Ainsi, Monsieur le Président précise qu'il s'agit de désigner **1 membre titulaire et 1 membre suppléant** (en cas d'empêchement du premier pour aller aux réunions).

Il propose de désigner Monsieur Sébastien BLANC en tant que délégué titulaire et Monsieur Didier JURQUET, en tant délégué suppléant.

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,**

**APPROUVE** la proposition de Monsieur le Président,

**DESIGNE Monsieur Sébastien BLANC en tant que délégué titulaire,**

**DESIGNE Monsieur Didier JURQUET, en tant que délégué suppléant,**

**pour représenter la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN en tant qu'élus référents pour le PIG,**

**AUTORISE** Monsieur le Président ou le Vice-Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 21 juin 2022,  
Communauté de Communes  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN  
16, Quartier de Trémoulis  
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL